

Le Secrétaire général de l'ONU M. Antonio Guterres, a entamé, le 14 septembre 2021, des consultations auprès des membres du Conseil de Sécurité pour la nomination de l'italo-suédois M. Staffan de Mistura en tant que son Envoyé Personnel pour le Sahara marocain, selon des sources diplomatiques.

Pour confirmer ces informations, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) a contacté l'Ambassadeur, Représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU M. Omar Hilale, qui a bien voulu répondre à ses questions.

1- Selon des sources diplomatiques à l'ONU, le Secrétaire général a entamé, le 14 septembre 2021, des consultations avec les membres du Conseil de Sécurité pour la nomination de M. Staffan de Mistura en tant que son nouvel Envoyé Personnel pour le Sahara marocain. Pourriez-vous confirmer cette information ?

Effectivement, ces consultations sont en cours. L'annonce de la nomination de M. Staffan de Mistura se fera dans les prochains jours, après l'aval des membres du Conseil de Sécurité.

2- Le Maroc a-t-il donné son accord à cette nomination ?

Bien évidemment, le Maroc a été consulté au préalable au sujet de cette nomination et a déjà notifié son accord à M. Antonio Guterres. L'accord du Maroc émane de sa confiance permanente et son soutien constant aux efforts du Secrétaire général de l'ONU, pour parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara marocain.

Une fois nommé, nous l'espérons bien, M. de Mistura pourra compter sur la coopération et le soutien, sans faille, du Maroc dans la mise en œuvre de sa facilitation pour le règlement de ce différend régional, et ce conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité depuis 2007, notamment les résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548, qui ont consacré le processus de Tables Rondes avec ses quatre participants et ses modalités.

3- La saisine du Conseil de Sécurité au sujet de la nomination du successeur du Président Köhler survient 30 mois après la démission de ce dernier. Pourquoi a-t-elle pris autant de temps ?

Premièrement, le Secrétaire général devait trouver le candidat qualifié et de stature

internationale pour la reprise du processus politique là où il s'est arrêté avec M. Köhler. Ce qui n'était pas aisé. M. de Mistura est un socle de l'ONU dans ses efforts pour le règlement pacifique des différends. Il a fait ses preuves en Syrie, en Afghanistan, en Irak et en Afrique. Sa longue expérience diplomatique internationale, ses origines méditerranéennes qui ont forgé sa connaissance approfondie des problèmes de cette région, sa compréhension des menaces sécuritaires et de déstabilisation en Afrique du Nord, ainsi que son indépendance et neutralité onusiennes lui seront d'un grand apport pour mener, de manière sereine et fructueuse, la facilitation du processus politique de ce différend régional.

Deuxièmement, et c'est surtout ça la raison principale : les autres parties ont longuement tergiversé et usé, deux ans et demi durant, de faux fuyants pour refuser plusieurs candidats hautement qualifiés du Secrétaire général. L'Algérie et son groupe séparatiste armé avaient rejeté la candidature de l'ancien Premier ministre de la Roumanie, M. Petre Roman, puis quelques mois après, celle de l'ex-Ministre des Affaires Etrangères du Portugal, M. Luis Amado. Ainsi, et afin de contourner leur obstruction à tout candidat émanant d'un pays tiers, M. Guterres-t-il dû puiser cette dernière candidature dans le sérail onusien.

Pour sa part, le Royaume a notifié au Secrétaire général son accord pour ces deux candidats en un temps record. Il a également, comme je vous ai confirmé, accordé son aval à la candidature de M. de Mistura. Cette candidature que les autres parties tentent, désespérément, de saboter, notamment à travers des prétextes fallacieux véhiculés par des médias à leur solde, tout en accusant sans vergogne le Secrétaire général et le Conseil de Sécurité d'être responsables de l'absence du processus politique.

Espérons vivement qu'ils vont mettre fin à leurs manœuvres dilatoires et permettre, enfin, la reprise du processus des tables rondes, tant attendu par le Secrétaire général et le Conseil de Sécurité.

4- Quelles sont les attentes du Maroc du processus politique en prévision de la nomination de M. de Mistura ?

Le Maroc, par-delà la personnalité qui occupe le poste d'Envoyé Personnel, demeure, comme il l'a toujours été, résolument attaché au processus exclusivement onusien, afin de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend artificiel au sujet du Sahara marocain, et ce conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité depuis 2007,

lesquelles considèrent l'Initiative d'Autonomie comme la solution sérieuse et crédible à la question du Sahara marocain.

A cet égard, le Royaume du Maroc a solennellement réaffirmé durant les deux précédentes Tables Rondes de Genève, en présence des Ministres algériens Lamssahel, puis Laamamra, que la solution au différend sur le Sahara marocain ne saura être que l'Autonomie, rien que l'Autonomie et uniquement l'Autonomie, et ce dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale marocaines.